

Courriel

le 30 septembre 2016

**Objet : Demande d'accès concernant le 129, rue St-André à St-Faustin-Lac-Carré.
Lot 5 414 334 cadastre du Québec.**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 14 septembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. compte rendu téléphonique du 19 août 2009, 1 page
2. Rapport d'inspection du 18 septembre 2009, 5 pages

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par : Isabelle Falardeau
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

Bureau de Lanaudière

COMPTE RENDU DE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

DATE : 19 août 2009
HEURE : 14H 30
NOM DE L'INTERLOCUTEUR : Jacques Brisebois
NO. DE TÉLÉPHONE : 1-819-688-2161 poste 227
REPRÉSENTANT DE: Directeur Général de la municipalité de Saint Faustin du
Lac Carré
OBJET : Excavation Gilles David

J'ai communiqué avec monsieur Brisebois pour lui indiquer que j'avais fait une inspection au commerce de Excavation Gilles David, sur la rue Saint-André dans la municipalité de Saint Faustin du Lac Carré.

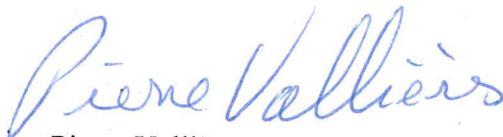
Suite à une plainte de déversement d'huile usée dans le réseau d'égout pluvial de la municipalité, je suis allé à ce commerce. Je n'ai pas constaté dans l'entrée du tuyau de 8 pouces de présence d'huile et je n'ai pas constaté de présence d'huile dans le cours d'eau ou se jette l'eau du réseau égout pluviale en provenance de la rue Saint André et contenue de la façon de le réseau d'égout pluvial est construit je ne peut pas échantillonner l'eau qui circule dans les tuyaux.

Vu qu'il s'agit du réseau de la municipalité, C'est à la municipalité à faire respecter sa réglementation et qu'il est fort probable que lors du lavage des camions de l'entreprise d'excavation, il y ait des hydrocarbures qui se retrouvent dans l'égout pluvial de la municipalité.

En ce qui concerne la présence de déchet sur le terrain de l'entreprise je n'ai pas constaté d'activité de gestion de matière résiduelle. Il s'agit d'entreposage pelle mêle de ferraille et autre matériaux.

Monsieur Brisebois va envoyer l'inspecteur municipal.

PV/pv



Pierre Vallières
Secteurs industriel et municipal

1. Identification **Excavation Gilles David**

Date de l'inspection : année mois jour	2009 08 18	Heure d'arrivée : 13 h 00	Heure de départ : 14 h 30
Date de rédaction : année mois jour	2009 08 26	No dossier (gestion documentaire) : 7610-15-01-02642-03	
Technicien, technicienne : Pierre Vallières		Accompagné, accompagnée de : Nathalie Tardif	
No intervention (SAGO) : 300500130		No document (SAGO) : 400	

Motif de l'inspection

Secteur : industriel municipal agricole pesticides hydrique naturel

Type d'inspection : plainte (remplir section Plainte) suivi d'avis d'infraction suivi autorisation
 programme de contrôle suivi d'urgence interne autre (préciser)

But : Vérifier le bien fondé de la plainte concernant des déversements d'hydrocarbures sur le terrain qui ne sont pas récupérés, mais plutôt enterrés, ce qui engendre des écoulement lors de pluies. La gestion des matières dangereuses résiduelles ne serait pas conforme.

Plainte

No de demande (SAGO) : 200239710

No de dossier :

Plaignant rencontré : oui non

Rétroinformation : oui non

Coordonnées du lieu

Adresse du lieu inspecté :
129, rue Saint-André
Saint Faustin Lac Carré, (Québec)
J0T 1J1 et le garage en face

Adresse postale (si différente) :

Coordonnée GPS du lieu inspecté

Zone :

X : 46.1351

Y : 74.4729

No du lieu (SAGO): X2110697

Type de lieu : Commerce

Responsable du lieu : Gilles David

No intervenant (SAGO) : Y207742

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone
Monsieur Gilles David	Propriétaire	(819)-688-3045
		()
		()
		()
		()

Pièces annexées

Échantillons

Type	Quantité	Numéro(s)	Type	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input checked="" type="checkbox"/> photos	3		<input type="checkbox"/> eau		
<input type="checkbox"/> croquis			<input type="checkbox"/> air		
<input type="checkbox"/> plan			<input type="checkbox"/> sol		
<input checked="" type="checkbox"/> carte	2		<input type="checkbox"/> flore		
			<input type="checkbox"/> faune		
			<input type="checkbox"/> déchets		

2. Description de l'inspection

Lors de cette visite, j'ai rencontré monsieur Gilles David. Je me suis identifié en présentant ma carte d'employé du Ministère. Je lui ai indiqué que je voulais faire le tour de installations de sa compagnie afin de vérifier le bien fondé d'une plainte concernant l'émission d'huile usée dans l'environnement ainsi que la gestion des déchets de son commerce.

En compagnie de monsieur David et madame Tardif, nous avons fait l'inspection du garage de mécanique et du terrain en face de l'autre coté de la rue Saint André.

Le garage est un vieux bâtiment dont le planché est taché d'hydrocarbure a grandeur. Il y a un réservoir d'huile usée d'environ 500 litres ouvert, qui est vide et il y a deux contenants en plastique de 50 litres plein d'huile usée. Le planché est en béton sans drain. À l'extérieur du coté droit en faisant face à l'entrée du garage le sol est imprégné d'hydrocarbure, Il y a un contenant étanche pour les filtres à huile et un autre pour les ordures. Il n'y a pas de filtre à huile dans le contenant pour les ordures. L'entrée du garage et le stationnement sur le coté à une pente, qui décent vers la rue. En bordure de cette rue l'on retrouve un tuyau de 20 cm de diamètre servant d'égout pluvial. Ce tuyau prend l'eau de surface d'un petit fossé. Il passe sous la rue St André. Il se perd dans les terrains voisins. Il se déverse dans un fossé près des étends aéré de la municipalité. L'eau de ce fossé se jette dans un cours d'eau qui longe le chemin du Lac Supérieur. Il n'y a aucune trace d'hydrocarbure dans ce petit cours d'eau.

Il y a quelques traces d'hydrocarbure sur le terrain de stationnement de la machinerie situé au numéro civique 129 rue Saint André.

Sur ce terrain, il y a de la ferraille d'entreposé et un tas de pièces de métal à l'arrière cours. Il y a un tas de terre avec des souches d'arbre au centre du terrain et près du cimetière des pièces de bois avec environ deux mètres cube de bloc de béton. Tous ces matériaux sont récents.

Monsieur David me dit qu'il n'a pas eût le temps de faire le ménage, il est trop occupé. Il va récupérer le bois, le métal et les blocs tout ce qui ne peu pas récupérer est mis dans un conteneur et envoyer dans un lieu autorisé. Le conteneur est sur le terrain. Il a retrouvé deux plaques de métal qu'il cherchait depuis deux jours pour réparer une pelle mécanique.

Notes : Toutes les photographies incluses à ce rapport ont toutes été prises par moi avec un appareil photo Canon A40. La disquette d'enregistrement des photos est demeurée en ma possession jusqu'à mon retour au bureau, j'ai alors transféré les photos vers mon ordinateur qui est protégé par un mot de passe distinct.

3. Conclusion

La quantité des matières dangereuses résiduelles est inférieure à 100 kg et la compagnie art 23-24 récupère les matières dangereuses, copie de bon de livraison est joint au rapport.

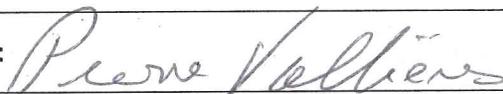
Une recommandation verbale a été fait à monsieur David pour qu'il demande au récupérateur des récipients adéquats pour gérer ses matières dangereuses résiduelles.

L'eau provenant du ruissellement et empruntant l'égout pluvial relève de la municipalité. Ce qui relève du Ministère est l'eau rejetée dans le cours d'eau.

Les matières entreposées sur le terrain ne sont pas vraiment des matières résiduelles puisqu'il n'y a pas d'enfouissement de matière et elles sont destinées à la récupération.

4. Recommandations

Fermer l'intervention

Rédiger par : Pierre Vallières	Secteur : Industriel
Signature : 	Date : 2009-08-27

5. Vérification

Approuvé par : JEAN-MARIE JR DION	Secteur :
Signature : 	Date : 2009/09/18
Commentaires du vérificateur :	

Excavation Gilles David

129, rue Saint-André, Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J1



Photo 37 vu du bureau de l'entreprise



Photo 38 vu du terrain de l'entreprise

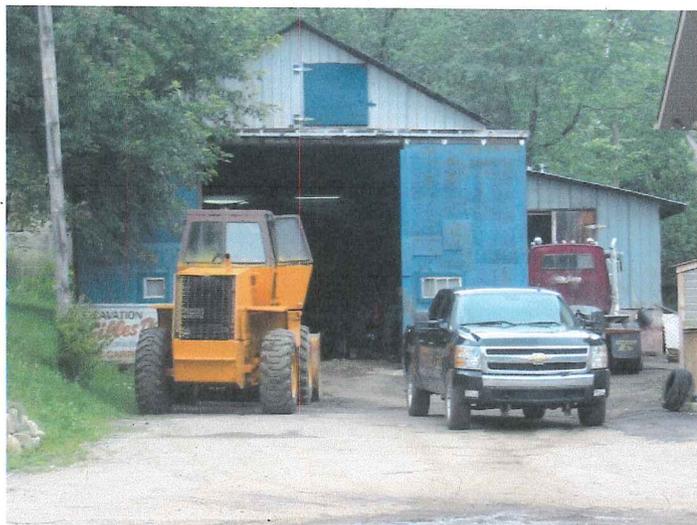


Photo 39. vu du garage de mécanique en face du 129 St-André

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec



SAGO

Système d'aide à la gestion des opéra

Étendue: 312 m. Échelle approx.: 1 / 1 404



Québec

© Gouvernement du Québec, 2004



Excavation Gilles David
S.F. Fautin du Lac Caré